

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 11 janvier 2010, à 20 heures, en la salle Marc-Amable-Girard de l'hôtel de ville.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *greffier*.

MOMENT DE RÉFLEXION

ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire Martin Damphousse mentionne à l'assistance l'ajout d'un point n° 31 « Projet pilote – Installation de luminaires de type DEL, boulevard René-Gaultier – Approbation de dépense » .

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Description des changements apportés au règlement d'emprunt 712.

Fin de la première période de questions des contribuables.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le greffier, Me Marc Giard, fait **dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires** des membres du conseil, soit de monsieur le maire Martin Damphousse, mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2010-001 **Approbation procès-verbal, séance générale du 7 décembre 2009**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 7 décembre 2009 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le greffier.

Adoptée

2010-002 Approbation procès-verbal, séance spéciale 14 décembre 2009

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 14 décembre 2009 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le greffier.

Adoptée

2010-003 Approbation procès-verbal, séance spéciale 21 décembre 2009

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 21 décembre 2009 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le greffier.

Adoptée

20 h 04 Monsieur le conseiller Joël Beauchemin déclare son intérêt dans le point suivant et sort de la salle sans participer aux délibérations.

2010-004 Approbation des comptes, décembre 2009

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de décembre 2009 :

Fonds d'administration :	2 298 374,75 \$
<i>(chèques 11031 à 11362 et paiements électroniques)</i>	
Fonds des dépenses en immobilisation :	1 864 098,70 \$
<i>(chèques 1283 à 1325)</i>	

Certificat de la trésorière numéro 2047

Adoptée.

20 h 05 Monsieur le conseiller Joël Beauchemin réintègre son siège.

RÈGLEMENTS ET DÉROGATIONS MINEURES

- A-2010-01** **Avis de motion - Règlement 725 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la MRC de Lajemmerais, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Saint-Amable, Varennes et Verchères, pour l'année 2010**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Joël Beauchemin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 725 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Saint-Amable, Varennes et Verchères, pour l'année 2010.

- A-2010-02** **Avis de motion – Règlement 726 décrétant l'imposition des taxes foncières à taux variés et spéciales et les compensations pour les services de fourniture d'eau, de cueillette de résidus domestiques et des résidus verts, volumineux et de matières recyclables, compensation pour payer le coût d'exploitation du service d'égout sanitaire, compensation pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie et les compensations pour services municipaux pour les immeubles non imposables pour l'année financière 2010**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 726 décrétant l'imposition des taxes foncières à taux variés et spéciales et les compensations pour les services de fourniture d'eau, de cueillette de résidus domestiques et des résidus verts, volumineux et de matières recyclables, compensation pour payer le coût d'exploitation du service d'égout sanitaire, compensation pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie et les compensations pour services municipaux pour les immeubles non imposables pour l'année financière 2010.

- A-2010-03** **Avis de motion – Règlement 729 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part due à la MRC de Lajemmerais concernant les travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau de la rivière Sainte-Charles**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 729 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part due à la MRC de Lajemmerais concernant les travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau de la Rivière Saint-Charles.

A-2010-04 Avis de motion – Règlement 727 décrétant la fermeture d'une partie de l'ancien rang de Picardie située du côté Sud-Ouest de la montée de Picardie

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 727 décrétant la fermeture d'une partie de l'ancien rang de Picardie située du côté Sud-Ouest de la Montée de Picardie.

A-2010-05 Avis de motion – Règlement 728 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2010

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 728 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2010.

A-2010-06 Avis de motion – Règlement 630-2 modifiant le règlement 630 déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité et remplaçant les règlements numéros 437 et 437-1

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 630-2 modifiant le règlement 630 déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité et remplaçant les règlements numéros 437 et 437-1.

2010-005 Adoption – Règlement 390-6 décrétant l'augmentation du fonds de roulement de 1 300 000 \$ à 1 400 000 \$ à même le surplus accumulé

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 390-6 décrétant l'augmentation du fonds de roulement de 1 300 000 \$ à 1 400 000 \$ à même le surplus accumulé.

Adoptée.

2010-006 Adoption – Règlement 707-2 modifiant le règlement de zonage 707 et ses amendements afin d'ajouter la sous-classe d'usages « I1-17 Industrie de fabrication de produits en plastique et autres dérivés » à la liste des usages autorisés dans les zones I-207, I-208 et I-227 qui sont situées dans le secteur du boulevard Lionel-Boulet

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville adopte le règlement numéro 707-2 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin d'ajouter la sous-classe d'usages « I1-17 Industrie de fabrication de produits en plastique et autres dérivés » à la liste des usages autorisés dans les zones I-207, I-208 et I-227 qui sont situées dans le secteur du boulevard Lionel-Boulet.

Adoptée.

2010-007 Adoption – Règlement 712-1 modifiant le règlement intitulé « règlement 712 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures de la rue Frontenac et d'une partie des rues Quévillon, Beauchemin et Michel Messier et décrétant à cette fin, un emprunt et des dépenses n'excédant pas 1 720 000 \$ pour en acquitter le coût » afin de modifier le bassin de taxation

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 712-1 modifiant le règlement intitulé « règlement 712 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures de la rue Frontenac et d'une partie des rues Quévillon, Beauchemin et Michel Messier et décrétant à cette fin, un emprunt et des dépenses n'excédant pas 1 720 000 \$ pour en acquitter le coût » afin de modifier le bassin de taxation.

Adoptée.

2010-008 Adoption – Règlement 724 relatif aux frais de financement des soldes non-amortis des règlement numéros 441, 506, 511, 519, 527, 586 et 638 et décrétant à cette fin un emprunt et des dépenses n'excédant pas 41 000\$ pour en acquitter le coût

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 724 relatif aux frais de financement des soldes non amortis des règlements numéro 441, 506, 511, 519, 527, 586 et 638 et décrétant à cette fin un emprunt et des dépenses n'excédant pas 41 000 \$ pour en acquitter le coût.

Adoptée.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant la demande de dérogation mineure ci-après.

**2010-009 Dérogation mineure n° 1057-91-6950,
Enseignes murales sur façade principale au 1623, route 132, zone C-228
(cessionnaire Maurice Goyette)**

Considérant la demande de dérogation mineure présentée par le requérant afin de permettre l'installation d'enseignes murales sur la façade principale d'un bâtiment commercial (cessionnaire Maurice Goyette) ;

Considérant qu'en vertu de la résolution C.C.U.E.09-12-81, adoptée le 8 décembre 2009, le Comité Consultatif d'Urbanisme et d'Environnement a donné un avis favorable à cette demande ;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève*, édition du 16 décembre 2009, invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à la présente demande ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte et accorde la demande de dérogation mineure numéro DM 1057-91-7050 à l'effet de permettre l'installation de 4 enseignes murales apposées sur la façade principale du bâtiment et que la superficie totale des enseignes soit limitée à 19,6 m².

Le terrain porte le numéro de lot P-284-1 du cadastre officiel de la paroisse de Varennes, dans la zone C-228.

Adoptée.

CONTRATS ET MANDATS

**2010-010 Reliure de documents 2010, Service de la bibliothèque
Adjudication du contrat : Reliure O'Fodo**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la reliure de documents pour le Service de la bibliothèque en 2010 ;

Considérant la réception de trois soumissions ;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 9 décembre 2009 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Reliure O'Fodo* de Mansonville, datée du 7 décembre 2009, pour effectuer la reliure de documents au service de la bibliothèque. Cette dépense s'effectuera sur la base des prix unitaires figurant au formulaire de soumission pour un montant n'excédant pas 32 936,50 \$, plus taxes, jusqu'à concurrence des sommes budgétées pour 2010.

Adoptée.

**2010-011 Analyse de l'eau potable
Reconduction du contrat pour 2010 : Laboratoires d'analyses S.M. Inc.**

Considérant l'adoption de la résolution 2008-035 du 21 janvier 2008, suite à un appel d'offres sur invitation, pour l'analyse de l'eau potable, avec option de reconduction pour deux années subséquentes ;

Considérant l'acceptation des parties de reconduire ledit contrat pour 2010 ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De reconduire le contrat d'analyse de l'eau potable pour l'année 2010 avec la firme *Laboratoires d'analyses S.M. Inc.* de Varennes, pour un montant de 16 012,64 \$, plus taxes, selon les termes et conditions de sa soumission du 10 décembre 2007, avec un ajout de points de prélèvement et d'analyse pour l'eau livrée par camions citernes, selon les documents en annexe.

Adoptée.

2010-012 Renouvellement des contrats d'entretien et de soutien des applications « CESA » : PG Govern

Considérant le rapport de recommandation de la Direction générale en date du 5 janvier 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De renouveler les contrats d'entretien et de soutien des applications « CESA » avec la compagnie *PG Govern* de Rimouski, pour l'année 2010, au montant de 17 945 \$, plus taxes.

Certificat de la trésorière numéro 2046

Adoptée.

2010-013 Contrat de services de maintenance et de soutien technique du logiciel de la bibliothèque : Biblio Mondo

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 4 janvier 2010 ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De confier à *Biblio Mondo*, une division de Isacsoft inc., la maintenance et le soutien technique du logiciel de la bibliothèque 2010, pour un montant de 14 787,16 \$ plus les taxes applicables.

Certificat de la trésorière numéro 2045

Adoptée.

**2010-014 Surveillance des travaux de réhabilitation de la conduite en arrière lot,
Rue Sainte-Anne, mandat AXOR – modification résolution 2009-338**

Considérant l'adoption de la résolution 2009-338 le 1^{er} octobre 2009 confiant mandat à AXOR Experts-conseils inc. pour effectuer la surveillance des travaux de réhabilitation de la conduite en arrière lot, rue Sainte-Anne ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De modifier l'affectation de la dépense et de l'imputer à la subvention SOFIL plutôt qu'au règlement 715.

Adoptée.

**2010-015 Mandat de services professionnels BPR Infrastructure inc.
Projet domiciliaire Picardie – modification résolution 2009-380**

Considérant l'adoption de la résolution 2009-380 le 16 novembre 2009 accordant un mandat de service professionnels à la compagnie BPR Infrastructure Inc.;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De modifier la résolution 2009-380 en ajoutant la compagnie AMJ Inc. comme promoteur du projet domiciliaire Picardie, dans la phrase suivante : « ...sous réserve du versement d'une garantie financière du promoteur *AMJ inc.* et 9179-9049 Québec inc., et du dépôt d'une résolution confirmant son accord audit contrat ».

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2010-016 Autorisation de signature – Contrat d'embauche du directeur général

Considérant l'adoption de la résolution 2009-432 le 7 décembre 2009 afin de mandater monsieur le maire Martin Damphousse de finaliser les termes et conditions d'emploi de monsieur Sébastien Roy comme directeur général ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'entériner les termes du contrat d'embauche de monsieur Sébastien Roy à titre de directeur général de la Ville de Varennes et d'autoriser monsieur le maire Martin Damphousse ainsi que Me Marc Giard, greffier, à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville ; tel contrat est annexé aux présentes comme si au long récépissé ;

De donner instructions à la trésorière de cesser de verser les primes d'intérim prévues à la résolution 2008-415 aux autres directeurs, à compter du 11 janvier 2010 inclusivement.

Adoptée.

**2010-017 Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
Approbation budget 2010**

Attendu que le 9 décembre 2009, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a adopté son budget pour l'exercice financier 2010;

Attendu qu'une copie de ce budget a été transmise à la Ville de Varennes ;

Attendu que ce budget doit recevoir l'approbation de chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le budget 2010 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, tel qu'adopté par son Conseil d'administration le 9 décembre 2009.

Adoptée.

**2010-018 CIT Sorel-Varennes et Régie intermunicipale de la gare de Sorel
Approbation budget 2010**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal adopte le budget du Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varennes (CIT) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, montrant des revenus et des dépenses de 8 788 564 \$ et le budget de la Régie intermunicipale de la gare de Sorel pour la même période, montrant des revenus et des dépenses de 821 647 \$.

Il est de plus résolu que le Conseil municipal autorise le paiement de la quote-part de la Ville de Varennes pour 2010 au CIT, selon les modalités de facturation établies.

Adoptée.

2010-019 Adhésion au regroupement régional d'achat d'enveloppes et de papier recyclés de la MRC de Lajemmerais

Considérant l'adoption par la MRC de Lajemmerais de la résolution 2009-12-302 relativement au regroupement régional d'achat d'enveloppes et de papier recyclés par appels d'offres ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes adhère au regroupement d'achat avec les municipalités de la MRC de Lajemmerais et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et autorise la MRC à procéder, pour 2010, à un appel d'offres public concernant ledit regroupement régional d'achat de

papier à photocopier et à un appel d'offres sur invitation pour les enveloppes, le tout conformément aux modalités des regroupements des années passées ;

Que la trésorière soit autorisée à signer tout document donnant effet aux présentes.

Adoptée.

**2010-020 Certificat d'autorisation PIIA n° 1057-91-6950
Installation de 4 enseignes murales sur la façade principale
au 1623, route 132, lot P-294-1 (concessionnaire Maurice Goyette)**

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'Urbanisme et d'Environnement, résolution numéro C.C.U.E. 09-12-82 du 8 décembre 2009 ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter, tel que présenté par le requérant, le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) n° 1057-91-6950 autorisant l'émission d'un certificat d'autorisation pour l'installation de quatre (4) enseignes murales apposées sur la façade principale du bâtiment sis au 1623, route 132, et ce, conformément aux plans UR-2009-1137A1, UR-2009-1138A1, UR-2009-1137A2 et UR-2009-1138A2.

Adoptée.

**2010-021 Mouvement de personnel
Permanent, régulier, auxiliaire et occasionnel**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme *le Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire et occasionnel* numéro MP-2010-01 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 6 janvier 2010.

Adoptée.

**2010-022 Embauche, poste de régisseur (loisirs) aux Services récréatifs et
communautaires : madame Natacha-Mélanie Pilon**

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Ressources humaines produit le 5 janvier 2010, suite à un affichage interne ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et autorise la nomination de madame Natacha-Mélanie Pilon au poste de régisseur (loisirs) aux Services récréatifs et communautaires, poste permanent à temps complet,

rétroactivement au 4 janvier 2010, sous réserve de la période de probation de 90 jours de travail et selon les dispositions prévues à la convention collective de travail intervenue entre la Ville et le SCFP, section locale 1965.

Adoptée.

2010-023 Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques (911)

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques ;

ATTENDU QUE la Ville de Varennes désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible ;

ATTENDU l'entente formant la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent signée en février 2004 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser, dès que possible, à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dont le siège social est situé au 1578, Chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie, J3E 0A2 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

Adoptée.

2010-024 Dossier A.E.T. – Félicitations au CLD de Lajemmerais

Considérant les risques de fermeture d'une chaîne de production à l'usine d'A.E.T. de Varennes ;

Considérant que cette fermeture aurait eu pour résultat la perte de nombreux emplois à Varennes ;

Considérant l'ensemble des démarches effectuées par le CLD de Lajemmerais dans un contexte d'urgence ;

Considérant, grâce à la célérité de ses démarches, une subvention de 300 000 \$ du M.D.E.I.E. a pu être obtenue pour sauver ladite chaîne de production ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De remercier chaleureusement le CLD de Lajemmerais pour son action efficace dans ledit dossier.

Adoptée.

**2010-025 Projet pilote – Installation de luminaires de type DEL
Boulevard René-Gaultier
Approbation de dépense**

Considérant le rapport de recommandation du directeur des Services techniques en date du 8 janvier 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise le paiement d'une somme de 19 120 \$ plus taxes à *Ledel International inc.*, pour l'acquisition de 16 luminaires DEL de type LU 4 – 112 watts LED 5 000 K 85-264VAC ;

D'autoriser *Le Groupe DR Électrique inc.* à installer lesdits luminaires, pour un montant de 3 200 \$ plus taxes, sur huit lampadaires doubles du boulevard René-Gaultier, entre les rues Lavoie et Quévillon.

Certificat de la trésorière numéro 2048

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Câblage non réparé entièrement suite à un accident sur la rue Sainte-Anne
- Destruction d'arbres par les castors au parc Saint-Charles
- Octroi d'une subvention du programme Climat-Municipalité à la Ville
- Plainte concernant le déneigement des trottoirs sur la rue Sainte-Anne
- Demande de mise en place d'un brigadier scolaire à l'intersection des rues Saint-Joseph et Jodoin
- Montants des délégations de pouvoir prévus pour les fonctionnaires municipaux
- Éclairage inutile au parc Ki-Ri
- Statut définitif du déménagement de la patinoire du parc Ki-Ri vers le parc de la Commune
- Distance séparatrice entre le dépôt de neige usée et l'aménagement faunique de la Frayère Saint-Charles
- Tracé de la piste cyclable sur la rue Frontenac
- Traverse piétonnière sur la rue Jules-Phaneuf
- Fréquence d'entretien de la piste de ski de fond
- Tracé projeté de la piste cyclable de la Frayère Saint-Charles vers la Ville de Boucherville.

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève l'assemblée à 20 h 56.

Le maire,

Le greffier,

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA